

# GARGARISMES

INFOS AUTOUR DE RENNES

le Journal qui travaille contre la loi

CALAIS (P. 5)

IMPUNITÉ POLICIÈRE (P. 8 & 9)

ATELIERS VÉLO (P. 2)

FICHER VISABIO (P. 4)

POLITIQUE AU LYCÉE EXPÉRIMENTAL (P. 6 & 7)

DISCRIMINATIONS LIÉES AU VOILE (P. 10 & 11)

COMPTEUR LINKY (P. 3)

N°6 ★ PRINTÉTÉ 2016

prix  
1,20€  
indicatif

« NOS SOCIÉTÉS sont entrées de façon durable, peut-être même définitive, dans l'époque de l'unification, de la négation de l'altérité et du conflit. [...] Certes, on admet que les citoyens ne sont pas tous d'accord avec telle réforme gouvernementale, mais c'est parce qu'ils « n'ont pas compris la raison ». [...] Le contraire d'un tel refoulement, l'acceptation du conflit, impliquerait la reconnaissance d'une multiplicité d'autres points de vue non nécessairement assimilable à ceux de (pauvres) gens qui ne comprennent ni ne se comprennent, soit parce qu'on ne leur aurait pas suffisamment bien communiqué la norme. [...] La version dure du refoulement du conflit, quant à elle, implique tout simplement l'éradication de l'altérité. Une société de la transparence radicale qui ne connaît pas d'ennemi, mais seulement des « terroristes » et des « déviants » à éliminer.<sup>1</sup> »

En essayant de départager les « bons manifestants » des « mauvais casseurs », la mairie de Rennes comme le gouvernement actuel tentent d'invisibiliser la dimension sociale du conflit qui se joue. On peut bien sûr critiquer ou se reconnaître d'avantage dans les différents modes d'action. Cependant on peut émettre l'hypothèse que si les citoyens avaient réellement leur mot à dire sur l'organisation de la société, on n'en serait pas là. Le mouvement actuel dépasse largement l'abrogation de la loi. Il est le reflet d'une colère qui grandit contre les injustices sociales, la précarité des travailleurs/ses, le ras-le-bol de politiciens corrompus et déconnectés des problèmes concrets d'une majorité d'habitants de la France. En essayant d'isoler les contestataires, de les réprimer violemment et de les enfermer, les « élus » jettent de l'huile sur le feu. Le slogan « je suis pacifiste, mais derrière le peuple gronde » vient le rappeler. Le retour de bâton sera de plus en plus fort : quand le conflit est nié, surgit l'affrontement.

Le conflit est lié directement à l'existence d'une multiplicité de points de vue. L'équipe de Gargarismes ne prétend pas représenter la vérité universelle. Au contraire, nous assumons collectivement une ligne éditoriale, et individuellement, un point de vue « situé » - c'est-à-dire lié à notre position sociale, avec les privilèges qu'on a et les discriminations qu'on subit. Dans ce numéro, beaucoup d'articles traitent de l'oppression raciste, qui nous révolte<sup>2</sup> mais que nous ne subissons pas pour la majorité de l'équipe de coordination actuelle. Impunité policière dans les « quartiers », stigmatisation des femmes voilées, relégation et fichage des migrants entre autres. En écrivant dans ce journal, les auteur.e.s sont aussi conscient.e.s d'exposer leurs questionnements et leurs idées à la critique. Les auteureuses tentent de comprendre le monde qui les entoure, de proposer des hypothèses, et pour certain.e.s participent à des luttes. On espère que les lecteurs/trices accepteront de partager avec nous leurs critiques et leurs arguments - et pourquoi pas, participeront aux prochains numéros ?

1. *Eloge du conflit*, M. Benasayag et A. del Rey, éditions La Découverte, 2007

2. Et que nous perpétuons, consciemment ou inconsciemment. Les causes sont évoquées partiellement dans la note 3 de l'article *Trois jours sur le camp de Calais* ; les conséquences sont inexplicables en peu de mots. Tout ça mériterait un article à part entière.

# L'atelier vélo : un lieu accessible... à tout le monde ?

**P**réambule – une définition succincte de l'atelier vélo : un lieu où l'on apprend à réparer ensemble son/un vélo. Un exemple à Rennes : La Petite Rennes.

Qu'entend-on par « accessibilité à tout le monde » ? Les militant-e-s de la gauche radicale citent rapidement les mots en -isme : sexisme, racisme, validisme<sup>1</sup>, âgisme<sup>2</sup>... Le milieu institutionnel (collectivités locales, associations), quant à lui, pense tout de suite au handicap physique, puis au reste.

En tant qu'administratrice du réseau des ateliers vélos L'Heureux Cyclage<sup>3</sup>, j'ai roulé ma bosse dans nombre d'ateliers. Et c'est l'atelier vélo au sein de la Maison du Vélo de Caen, géré par Véloisol, qui m'a le plus impressionnée en termes d'accessibilité.

Pour écrire cet article, je décide donc d'y faire une petite visite. J'observe une demi-heure de permanence d'auto-réparation<sup>4</sup> : la moitié des usager-ère-s sont d'origine manifestement étrangère (parlant peu français), et/ou ne sont pas blancs, et/ou de revenus très modestes (pas besoin de questionnaire, l'habillement, les traits en disent long)<sup>5</sup>. Question hommes/femmes, c'est moins positif : les salariés et bénévoles aidant à la réparation (une tâche traditionnellement masculine) sont... masculins. Les deux salariées féminines occupent des postes d'administration, d'accueil et de communication (traditionnellement... féminins). Au niveau des usager-ère-s, un tiers sont des femmes<sup>6</sup>.

Afin d'avoir des éléments de comparaison, je visite ensuite l'atelier vélo de La Petite Rennes (j'aurai pu prendre de nombreux exemples ailleurs, mais nous sommes à Rennes!). Le public est assez hétérogène en termes d'âge, de classe sociale, de sexe et de nationalité. A vue de nez cependant, la grande majorité reste blanche. Les personnes aux revenus modestes sont souvent étudiant-e-s. On me dit que cela tient à la situation de l'atelier en centre-ville, à l'identité étudiante de Rennes, et à l'étroitesse des locaux ne permettant pas un projet d'envergure. C'est en grande partie vrai. La partie auto-réparation de l'atelier de La Petite Rennes occupe seulement 37 m<sup>2</sup>, et la structure emploie deux salariés ; l'atelier de Véloisol occupe 350m<sup>2</sup> (espace accueil + auto-réparation) et l'association emploie neuf personnes. Mais l'un comme l'autre sont à proximité immédiate du « cœur de ville ».

Un atelier vélo, ce n'est pas que du vélo !

La différence vient essentiellement du projet de départ : à Caen, une partie de l'équipe fondatrice n'est pas passionnée de vélo. Le but premier est de « faire se parler des gens qui autrement ne se parleraient pas ». Le montant de la cotisation à 10 euros n'est pas affiché. Des conventions avec des structures d'aide aux « personnes en difficulté » prévoient une cotisation à 1 euro. Un fondateur me dit que l'accès à l'atelier n'est pas conditionné à la cotisation financière (même si cela provoque débat avec un autre salarié).

Chaque semaine l'atelier accueille 2 à 3 personnes en TIG, en réparation pénale, en semi-liberté... qui sont toutes appelées stagiaires. On me fait remarquer que l'atelier n'est pas un chantier d'insertion : les personnes venant se faire aider auraient ainsi un regard moins stigmatisant sur les personnes les aidant (stagiaires comme salariés comme bénévoles).

À Rennes la cotisation se monte à vingt euros. L'association vient cependant d'adhérer au dispositif Sortir. Elle organise des ateliers mobiles dans des « quartiers » souvent en partenariat avec des structures locales. Elle vient d'établir un partenariat avec un ESAT<sup>7</sup> dont les salarié-e-s répareront des vélos qui seront ensuite revendus par La Petite Rennes. Mes interlocuteurs insistent en outre sur l'ouverture de l'atelier aux personnes « non-expertes », pour qui la mécanique est un autre monde et le vélo n'est pas un objet passionnel. Et je me rappelle en parlant à des adhérent-e-s que c'est là le premier boulot de l'atelier vélo : faire que les personnes non-bricolos, et/ou non-écolos se sentent tellement bien qu'elles le deviennent !

Les deux ateliers mettent l'accent sur l'importance de l'accueil, de la pédagogie, de la communication, sur l'attention à l'accompagnement et à l'ambiance. Tout cela demande des ressources humaines bénévoles et salariées, et des locaux conséquents, permettant en particulier un espace détente/café. À Rennes comme à Caen, on s'accorde pour dire que le vélo est un formidable outil de partage et d'échange. Afin d'exploiter au maximum ce trait naturel de la bicyclette, encore faut-il que les pouvoirs publics le comprennent et facilitent l'accès aux locaux et à l'emploi...

Longue vie aux ateliers vélos ! Vélorution !

Amélie

1. Validisme :

2. Âgisme :

3. Je suis administratrice de L'Heureux Cyclage, réseau rassemblant environ 80 ateliers vélos participatifs et solidaires en France, depuis 2014, et vélorutionnaire active depuis 2009.

4. On parle d'auto-réparation dans un atelier participatif, pour bien le différencier d'un atelier de réparation commercial.

5. Je ne suis pas sociologue ; j'utilise des catégories certainement peu académiques et mon observation est à la louche.

6. Je n'ai pas la place ici de parler des différentes initiatives prises (ou pas) par ces deux ateliers pour y accroître la place des femmes. Je n'ai pas non plus la place de parler de handicap.

7. ESAT : établissement et service d'aide par le travail – en d'autres termes : employant des personnes handicapées.



## "LA VIOLENCE, C'EST LES PATRONS ET LE GOUVERNEMENT"



### Coignard - Manifestations contre la loi travail : les carpes et les lapins

VIDÉO. Il n'y a rien de commun entre les mouvements de grève à la SNCF et à la RATP et les manifestations contre la loi El Khomri. Sauf la passion du statu quo.

"SUD OUEST" UNE DU 8 MARS 16  
"COURRIER PICARD" MÊME JOUR  
"LE POINT" 9 MARS 2016  
(SOURCE: AGRIMED)



POUR LES "NUITS DEBOUT" INITIÉES PAR DES MILITANTS PARISIENS SPECTATEURS DU FLIT DE FRANÇOIS RUFFIN "MERCI PATRONS" ON M'A DONNÉ UN TRAIT AVEC CE TEXTE :



POUR EMPÊCHER L'IMAGINATION Y A LA PRESSE TOUJOURS QUI PARLE DE LA VIOLENCE DANS LES MANIFES COMME ÇA :

**Loi Travail: les casseurs seront "inlassablement interpellés..."**  
France Soir - 15 a.r. 2016  
Au lendemain d'une nouvelle journée d'action contre la loi Travail marquée une nouvelle fois par des heurts et des int (SOURCE : RECHERCHE GOOGLE "CASSEURS" ET "LOI" LE 20 AVRIL 16)  
Bernard  
Manifestations: les casseurs "inlassablement interpellés"  
BFMTV.COM - 15 a.r. 2016

**Loi travail: des casseurs saccagent du mobilier urbain à N.**  
BFMTV.COM - 10 a.r. 2016  
Loi travail: des casseurs saccagent du mobilier urbain à Nantes - Témoins BFMTV. Loi travail: des casseurs saccagent du mobilier urbain à

**Bernard Cazeneuve promet la fermeté pour les casseurs**  
France Bleu - 15 a.r. 2016

**Bernard Cazeneuve "Les auteurs de violences seront..."**  
Le Point - 15 a.r. 2016

**Bernard Cazeneuve hausse le ton face aux violences**  
Editorial - Capital.fr - 15 a.r. 2016



EN ENVOYANT LA POLICE GAZER LES MANIFESTANTS, LES ENFANTS, LES VIEUX, LES PETITS RACHITIQUES ET LES AUTRES, EN JETANT MÊME QUELQUES MANIFESTANTS EN PRISON, LE GOUVERNEMENT NE REGLERA PAS LE PROBLÈME. EN 2012, UN FRANÇAIS HOLLANDAIS ENCORE DANS L'OPPOSITION PROCLAMAIT: "MAM ENNETI, C'EST LA FINANCE". LES FINANCIERS, IL LES A AU CONTRAIRE SOUTENUS. EN DÉRIT DES MARCHÉS POLICIERS ET MÉDIATIQUES, CE SONT MAINTENANT DES DIZAINES OU PLUTÔT CENTAINES DE MILLIERS DE MANIFESTANTS QUI DÉCLIENT CONTRE CETTE POLITIQUE INACCEPTABLE. PLUS NOTABLEMENT ENCORE DEMAIN, MAIS INVENTERONS PEUT-ÊTRE ENFIN UN NOUVEAU MONDE. (LA VOIT LE COUP D'ESSAYER.

À RENNES, 20 AVRIL 2016, *Stamir.*

## FÉMINISATION DES TEXTES ?

Dans la langue française, le masculin « l'emporte sur le féminin ». La féminisation des textes a pour but de rendre visible le masculin ET le féminin. Dans *Gargarismes*, les auteurs/trices sont incité.e.s à mais pas obligé.e.s de féminiser car nous ne voulons pas exclure des personnes n'ayant pas l'habitude de cette pratique. Donc c'est un peu la surprise selon les articles ! Ce petit texte explicatif est un condensé d'un texte disponible sur le site gargarismes.org.

# Linky toy story

LINKY, ON N'EN VEUT PAS !

**L**inky, c'est un petit boîtier couleur vert anis très tendance qui prendra bientôt place chez vous sans faire de bruit et sans demander la permission. Il n'a pourtant rien d'inoffensif, et on peut sérieusement craindre qu'il informera sur nos faits et gestes du quotidien.

Voici le dernier gadget d'ERDF<sup>1</sup> : un nouveau compteur électrique dit « intelligent » parce que connecté aux centres ERDF. C'est un élément domestique indispensable du *smart grid* – ce futur réseau de distribution « intelligent », censé utiliser des technologies informatiques pour optimiser en temps réel production, distribution et consommation... à une échelle européenne. Quelques explications.

## LINKY, T'ES QUI ?

Linky est un des maillons de la « troisième révolution industrielle » qui n'a rien de révolutionnaire<sup>2</sup> mais qui constitue un véritable projet de société. Projet adopté officiellement par le Parlement européen dès 2007, pour finir décliné aujourd'hui à tous les échelons politiques. En France, il s'agit notamment de la loi de transition énergétique (votée en août 2015) et plus localement de l'ensemble des journaux et prospectus des collectivités, qui ne cessent de vanter le tout-numérique et l'innovation<sup>3</sup>. Au sein de ce grand schéma, Linky permet l'articulation de deux projets : le développement du business des « objets connectés » dans nos espaces de vie via l'innovation ; et le développement de l'infrastructure énergétique future comme ces lignes à très haute tension qui fleurissent à travers l'Europe et sur le pourtour méditerranéen.

Linky et ses acolytes (les compteurs communicants pour le gaz et pour l'eau) sont bien le fruit d'un choix politique qui se fait sans nous, alors qu'ils vont impacter lourdement nos vies. Et lorsqu'on y regarde de plus près, leur mise en place se fait dans des conditions très critiquables...

Linky nous est vendu comme un outil permettant des économies d'énergie *donc* des économies sur nos factures, alors que les compteurs à affichage numérique et les « boîtiers d'effacement diffus<sup>4</sup> » font déjà ce que promet Linky. Quant à nos factures, l'installation de Linky s'accompagnera d'une multitude d'offres de services – vraisemblablement payantes. Pendant ce temps-là, abonnements et taxes d'acheminement continuent de croître.

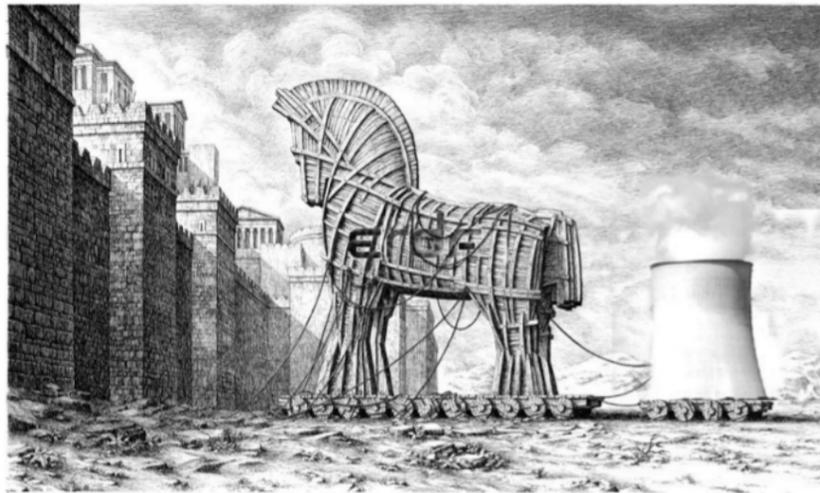
## SANTÉ ET COLLECTES DE DONNÉES

L'enjeu sanitaire de ces compteurs fait polémique. Chacun d'entre eux transmettra les données à un « concentrateur » situé dans le transformateur électrique de quartier via la technologie CPL<sup>5</sup>, qui utilise le réseau électrique domestique. Cette technologie est classée « potentiellement cancérigène » par l'Organisation mondiale de la santé, et le Criirem (un organisme de recherche indépendant) recommande

de se tenir à 2 mètres<sup>6</sup> des prises et des câbles électriques de nos lieux de vie... Pratique !

Certes, Linky est pour l'instant « faiblement » impactant (les 70000 personnes électrohypersensibles en France apprécieront d'être à nouveau sacrifiées sur l'autel du progrès et de la croissance) avec une transmission de la collecte des données prévue pendant une minute par 24h. Seulement, selon la communication de la Commission européenne, « l'adaptation de la demande exige une interaction quasiment en temps réel entre les services d'utilité publique et la gestion d'énergie des consommateurs. » Alors, qui ment ? La Commission européenne ou ERDF ? Et qu'en sera-t-il quand le développement des objets connectés impliquera de multiplier cette transmission des données ?

Cette collecte de données de consommation et donc des données personnelles, Bernard Lassus, directeur du programme Linky à ERDF en a fait une démonstration sur I-télé<sup>7</sup>, en décembre 2015 : dans un lieu de vie, montre-t-il, on sait grâce à Linky à quel moment tel



appareil électrique ou tel autre est éteint ou allumé, et pour quelle durée. Petit scandale sur la protection de la vie privée. Depuis, la communication officielle a changé et ERDF nie tout en bloc.

Il y aurait pourtant beaucoup à en dire, tant la protection des données semble être un leurre : mi-février 2015, des hackers ont pris le contrôle de tout le système informatique américain de la firme Thalès... spécialiste de la sécurité informatique<sup>8</sup> !

Pour les acteurs du juteux business centré sur nos données personnelles<sup>9</sup> et les services de renseignement de l'État, Linky se présente comme un formidable complément au téléphone portable. Quant à nous : impossible de l'éteindre ou de le laisser ailleurs, Linky sera là !

Ces derniers mois, un mouvement de refus des compteurs Linky émerge parmi les communes. Celles-ci sont les seules propriétaires des compteurs électriques, et à ce titre les mieux placées pour s'opposer à leur remplacement. ERDF et les Syndicats départementaux d'électricité (SDE) peuvent bénéficier d'un transfert de compétence, mais non de propriété et ne sont donc pas légitimes pour forcer la pose des Linky<sup>10</sup>. Les communes et personnes qui refusent Linky avancent plusieurs arguments : principe de précaution pour la santé, risque de piratage des données personnelles, surveillance de la vie privée... Et en profitent pour rappeler que les « vieux compteurs » fonctionnent bien et que les assurances ne couvrent ni les risques liés aux ondes électromagnétiques, ni les incendies dus aux compteurs<sup>11</sup>.

À ce jour, trois cents communes sont « installées » en compteurs Linky, une centaine les refuse malgré la désinformation médiatique<sup>12</sup> et les injonctions administratives : les préfetures<sup>13</sup>, les SDE, ou encore l'Association des maires de France exercent de fortes pressions contre les communes récalcitrantes... De peur qu'on remette en cause le sacro-saint progrès<sup>14</sup> ?

Si le compteur est à l'intérieur du lieu de vie, il est relativement facile d'en interdire le changement si on ne se laisse pas impressionner par les tentatives de menaces (coupures d'électricité, surcoût à la facturation, vraie-fausse illégalité du refus...). Quand il est sur la propriété mais plutôt à l'extérieur – au jardin par exemple – il est aussi possible de coffrer le compteur et de le cadenasser

pour empêcher un changement sans accord. À savoir : ERDF a fixé un calendrier de déploiement de ces Linky<sup>15</sup>. De nombreuses installations forcées ont été constatées, d'autant que ce calendrier ne correspond pas forcément à celui des sous-traitants, eux-mêmes payés au nombre de compteurs installés. Dans les habitats collectifs, il est nécessaire de s'organiser entre voisins pour s'y opposer. Dans tous les cas, le mieux est de le faire collectivement, de soutenir les mairies qui refusent ou de les inviter à le faire... Localement, à Cesson-Sévigné, Melesse ou Orgères, des personnes s'informent, refusent la pose de compteur, organisent des réunions publiques pour partager ces informations, demandent la dépose de compteurs installés abusivement.

Il est grand temps de s'organiser pour que ce sale mouchard ne s'installe pas chez nous ! Contactons-nous pour préparer réunions publiques, refus collectifs, actions, etc.

Des gen.te.s du collectif Smartise  
(smartise@riseup.net)

## Quelques références pour aller plus loin

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Émission radio sur France Inter :

<http://www.franceinter.fr/player/export-reecouter?content=1261205>

*La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies*, F. Flipo, M. Dobré et M. Michot, L'Echappée, 2013

#35 (avril-mai 2016) du journal grenoblois *Le Postillon*

1. Électricité Réseau Distribution de France, filiale d'EDF, notre bien-aimé fournisseur d'électricité nucléaire.

2. Voir, par exemple, sur liberation.fr : « La Troisième Révolution » de Rifkin n'aura pas lieu, 21 octobre 2014 ou sur wikipedia.fr : *Troisième révolution industrielle*

3. Innovation et développement des objets connectés qui sont inscrits comme objectif dans la communication du 11 avril 2011 de la Commission européenne « Réseaux intelligents : de l'innovation au déploiement » (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52011DC0202>).

4. Boîtiers promus en Bretagne par la région depuis 2011 : [http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr/jcms/c\\_7814/l-effacement-diffus](http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr/jcms/c_7814/l-effacement-diffus)

5. Courant porteurs en ligne : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Courants\\_porteurs\\_en\\_ligne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Courants_porteurs_en_ligne)

6. Voir les sites internet du Criirem et des associations Priartém et Robin des Toits.

7. <http://www.itele.fr/france/video/les-premiers-compteurs-electriques-linky-sinstallent-en-france-145330>

8. Article du *Canard Enchaîné* du 15 avril 2015.

9. Tels les 40 exposants de la « Big Data Business Convention » à l'école de commerce HEC Paris ou les participants au colloques de l'Union française de l'électricité « Données énergétiques : nouvel eldorado économique ? ».

10. Comme l'a rappelé la Cour administrative d'appel de Nancy dans sa décision du 12 mai 2014 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000028934596>

11. Certaines communes ont refusé Linky en avançant le fait que c'est la responsabilité du maire qui serait engagée en cas d'incendie causé par le compteur...

12. Article de *La Voix du Nord* du 25/12/2015. Article de *Ouest-France* du 29/03/2016. Site d'ERDF...

13. <https://larotative.info/compteurs-linky-des-presidents-des-1487.html>

14. Voir la brochure *Le progrès, c'est mal*, <https://infokiosques.net/spip.php?article365>

15. Pour connaître la période d'installation dans votre commune : [www.erdf.fr/linky](http://www.erdf.fr/linky)

# Préfecture 35, pilote pour Visabio

## le nouvel outil débouteur du droit d'asile

**L**a préfecture de Rennes expérimente une nouvelle méthode pour empêcher les personnes étrangères de déposer une demande d'asile. Cette « trouvaille » vise à être répandue en France. En plus, dommage collatéral, elle fabrique plein de clandestin-e-s sur le territoire.

Pour comprendre ce nouveau problème, il faut connaître l'ancien : la borne Eurodac. Quand une personne arrive dans l'espace Schengen, elle se fait « connaître », elle a le droit de déposer une demande d'asile, et elle subit un contrôle policier où on lui prend ses empreintes, qui sont enregistrées dans la borne Eurodac. Ensuite, si cette personne dépose une demande d'asile ailleurs dans l'espace Schengen, sa préfecture interrogera la borne, et si ses empreintes ont été enregistrées dans un autre pays, le pays pourra renvoyer cette personne dans le premier pays par lequel elle est passée. On appelle ça une procédure Dublin. Ce dispositif empêche les migrant-e-s de choisir leur pays, et de déposer des demandes dans plusieurs pays. Ça sert aussi à responsabiliser les pays sur leurs frontières, le pays devenant coupable de laisser entrer des « intru-e-s » sur le territoire...

Maintenant, une nouvelle borne est apparue : la borne Visabio, qui enregistre les empreintes dans les ambassades européennes partout dans le monde, au moment du départ, alors qu'Eurodac ne les enregistrerait qu'à l'arrivée en Europe. Le problème, c'est que beaucoup de migrant-e-s utilisent des passeports d'emprunt pour quitter leurs pays dans lesquels ils/elles sont, par exemple, persécuté-e-s. Auparavant, la préfecture ne se mêlait pas du tout de ce qui se passait avant l'arrivée en France. Par contre, une fois en France, il fallait se présenter avec sa vraie identité. La logique étant, si la personne était en danger dans son pays, de ne pas l'embêter pour l'avoir quitté en « trichant ». Mais maintenant, du fait de la nouvelle borne, la préfecture reprend l'identité du passeport d'emprunt, avec laquelle la personne a quitté son pays, et fait semblant de ne pas la croire quand elle donne la vraie...

Exemple : tu t'appelles Camille et t'es opposant-e politique au Burundi, tu es en danger et tu veux partir en France. Une personne te trouve un

passeport d'emprunt au nom de Claude avec lequel tu vas obtenir un visa pour n'importe quel pays de l'espace Schengen (qui te permettra d'accéder librement à tout l'espace Schengen), disons un visa italien. Et en faisant ça, tu déposes tes empreintes dans l'ambassade italienne au Burundi (avec ton nom d'emprunt).

Tu réussis donc à quitter le Burundi et à gagner la France avec ce passeport. Une fois arrivée, tu demandes l'asile à Rennes avec ta vraie identité, Camille. Tu obtiens ainsi un récépissé de demande d'asile qui te donne droit à une maigre pension et à un logement en CADA.

Malheureusement entre temps, la préfecture installe sa borne Visabio, puis quand tu viens renouveler ton récépissé elle en profite pour prendre tes empreintes sur Visabio, et te dit d'après tes empreintes que tu es Claude et que tu as eu un visa émis par l'Italie. Et elle prétend qu'elle ne peut pas savoir si tu mens maintenant (alors que tu n'en as aucun intérêt) ou si tu as menti avant (alors que si tu n'avais pas « menti » tu serais mort-e dans ton pays).

Donc quadruple peine, non seulement tu as dû fuir ton pays ; tu es accusé-e de mentir sur ton identité donc ça va être dur de demander l'asile en France ; en plus, sans ton récépissé, tu te retrouves privé-e de tes droits de demandeur-se d'asile puisque la préfecture t'accuse d'avoir « menti » ; de toute façon avec ton identité d'emprunt tu as un visa pour l'Italie, donc tu vas te prendre une procédure Dublin et te faire expulser vers l'Italie alors que tu voulais être ici en France et que tu n'as jamais mis les pieds en Italie.

Donc cette pratique engendre, depuis septembre, plein de procédures de « réadmission<sup>1</sup> » vers d'autres pays européens. Or certaines personnes ne veulent pas quitter la France (par rapport à leurs attaches, à la langue...) et n'acceptent pas la procédure de réadmission. Ces personnes se retrouvent dès lors dans la clandestinité, à se cacher sans un sou : elles



« elle prétend qu'elle ne peut pas savoir si tu mens maintenant (alors que tu n'en as aucun intérêt) ou si tu as menti avant (alors que si tu n'avais pas « menti » tu serais mort-e dans ton pays) »

deviennent sans-papiers. Pendant 18 mois, elles ne peuvent pas déposer une nouvelle demande. Précisons que certains pays, comme la Hongrie, sont loin d'« accueillir » avec plaisir ces réadmis-es et sont régulièrement le théâtre d'actes racistes. Plusieurs décisions de justice ont clairement affirmé que la Hongrie ne permettait pas la prise en compte de la demande d'asile pour de nombreux-ses réfugié-e-s.

### SE MOBILISER CONTRE LES PRATIQUES PRÉFECTORALES

Il y a quelques mois, un-e avocat-e rennais-e a fait appel pour quatre de ces cas. Le tribunal administratif a répondu que la préfecture avait raison, qu'on ne pouvait pas savoir la vraie identité des personnes. On pourrait penser à une blague, la mauvaise foi de la préfecture ne faisant aucun doute, mais le tribunal lui a quand même donné raison... En plus, deux des personnes concernées ont finalement obtenu le statut de réfugiés par la CNDA, une autre bénéficie d'une protection subsidiaire : cela montre bien l'absurdité de cette pratique...

Voilà, c'est hyper grave, il y a déjà plein de personnes concernées ici. Pour le moment cette expérimentation est limitée à la préfecture de Rennes mais elle vise à être étendue aux autres préfectures de France.

Le Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes<sup>2</sup> essaie de mobiliser sur cette procédure inique, mais la complexité de ce problème rend la mobilisation difficile ; pourtant cela ne doit pas jouer en défaveur de la lutte. Le pire est que ce n'est qu'une des méthodes odieuses parmi d'autres utilisées par la préf 35 pour décourager les personnes migrantes : on pourrait parler de la demande aux migrant-e-s de trouver des traductrices-eurs bénévoles, de la confiscation de leurs papiers pendant des mois pour en vérifier l'authenticité, du refus du droit automatique au séjour pour les parents d'enfants français en doutant de la parenté, de quand elle organise des arrestations déloyales, des insultes et du mépris de la part de certain-e-s de ses employé-e-s vis à vis des migrant-e-s...

Une manifestation à l'appel du Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes a rassemblé 1500 personnes samedi 30 avril et une délégation a été reçue par le préfet.

### Des individu-e-s militant pour la liberté de circulation et d'installation

1. C'est-à-dire qu'on t'arrête pour te reconduire dans un autre pays.

2. Site internet : [sp35.org](http://sp35.org)

## POUR ROSA, ALINE ET TOUTES LES AUTRES

Dormir sous un porche, dans un parking ou une maison en ruine. Passer sa journée à errer et faire la manche. Trimbaler ses affaires au point de se péter les épaules, les pieds. Voilà le lot des personnes qui généralement sont mises à distance du reste de la population par 3 lettres : SDF.

Il est difficile de savoir précisément leur nombre à Rennes. Certaines associations parlent de 200 personnes, d'autres de 400, avec une proportion de femmes assez incertaine. Les instances publiques ne proposent pas de chiffre ! Au niveau national, on annonce que pour 5 personnes vivant dans la rue, 2 sont des femmes. C'est dans ce contexte que les CÉMÉA (une association nationale d'éducation populaire) ont décidé cette année d'organiser une semaine sur les femmes en situation d'errance, et cela autour de la journée de luttes pour les droits des femmes. Pendant et après un court métrage diffusé le mardi 8 mars, des femmes ont évoqué, avec courage, les violences paternelles et masculines qu'elles ont vécues et qui les ont amenées là où elles sont. Elles ont dit comment la rue leur a permis de trouver une nouvelle famille et du soutien. Mais elles ont aussi montré leurs difficultés spécifiques en tant que femmes : les difficultés d'hygiène pendant les règles, le fait d'être méprisées et violentées par des hommes eux aussi dans la rue, d'être considérées comme des proies sexuelles par d'autres qui leur proposent par exemple un hébergement contre du sexe, les difficultés

de recours à la justice en cas de viol et/ou violence.

A Rennes, les structures d'accueil peuvent-elles répondre à ces difficultés ? Les quelques 200 places du centre d'hébergement à destination des femmes affichent tous les jours complet. Le manque de moyen est flagrant. De nombreuses femmes sont en « attente ». Certaines ne sont pas acceptées dans les « dispositifs », car elles sont accompagnées d'animaux — seuls compagnons de confiance.

Il nous faut bien plus que simplement « changer nos représentations » sur les femmes vivant dans la rue. Un principe de solidarité individuelle est crucial, mais une politique sociale, loin des attaques policières et du déni des violences vécues, est indispensable. De même, une politique du logement s'éloignant de la marchandisation et permettant à tous de vivre dans de bonnes conditions, indépendamment du revenu ou du fait d'avoir un travail ou non, est maintenant urgente à inventer.

Yvonne

### Complément d'infos

Pour un hébergement d'urgence, appelez le 115 ou l'ASFAD : 02 99 54 44 88

Sur la sexualité, le Planning familial : 02 99 31 54 22

Sur les violences sexuelles, Violences Femmes Info : 3919

Pour un accueil et des conseils le jour, Puzzle : 02 23 20 34 59 - tout public

# Trois jours sur le camp de Calais

en mars 2016

**O**n est parti-e-s à cinq du Centre Bretagne vers Calais, avec l'idée de soutenir la Belgium Kitchen, une cantine gratuite tenue par des migrant-e-s et des militant-e-s dans ce qu'on appelle « la jungle ». La jungle, c'est un bidonville sur une ancienne décharge, sous une quatre voies, à quelques mètres d'un site industriel classé Seveso<sup>1</sup>, où des exilé-e-s sont entassé-e-s les un-e-s contre les autres, par milliers.

— LUNDI —

Le camp est au bout de la zone industrielle des Dunes. A l'entrée, à gauche, une rue avec des épiceries et des restaurants en palettes et en bâches, une rue vivante. Et à droite, la moitié sud du camp, en cours d'expulsion au moment de notre arrivée par Sogea, une filiale du groupe Vinci. La zone sud est un champ de cabanes brûlées, un paysage de bombardement, gardé par des CRS masqués. Des déchets innombrables jonchent le sable et l'étang grisâtre, et s'accrochent aux arbres noircis : des habits surtout, et parfois, un tigre en peluche. Les bâtiments épargnés sont l'église et l'école, et des cabanes d'associations humanitaires. A la Belgium Kitchen, on épluche les légumes dans la cour. Le soir, on sert les repas. On croise certains regards, des regards vides, éteints.



La jungle.

— MARDI —

On enseigne le français à des adultes à l'école laïque. Parfois, il faut enseigner le tracé des chiffres. Au nord, un incendie éclate. Les pompiers arrivent longtemps après, escortés par

une trentaine de CRS, flashball en main. Des associatifs racontent que les CRS n'obéissent même plus aux ordres de la préfecture. Les violences policières et les agressions contre les migrant-e-s sont connues et impunies. Dans le journal, on lit que la maire de Calais a rencontré le ministre de la justice pour qu'il y ait des sanctions particulières pour les militant-e-s No Border<sup>2</sup>. On voit la priorité des professionnels du pouvoir : empêcher toute réaction politique à la situation du camp autre que la violence raciste.

— MERCREDI —

Les associations dénoncent à la presse les violences policières, l'expulsion, et l'administration qui empêche les mineurs isolés de rejoindre leur famille en Angleterre, alors que c'est leur droit. Dans la bibliothèque, la « Jungle Books », quelqu'un-e a écrit en anglais sur une affiche : « Je ne reviendrai jamais, pardonne-moi, maman », et j'éclate en sanglots parce que je pense à ceux et celles qui n'en sont pas revenu-e-s, du passage en Angleterre, non pas parce qu'ils ont réussi à passer, mais parce qu'ils ont été broyés par la frontière et ses gardiens, ses camions, ses trains, son tunnel. Ceux et celles qui sont loin de leur famille ou qui l'ont vue mourir sous leurs yeux. Ceux et celles qui ont traversé la moitié du monde pour trouver un peu



Portrait de Swami, défiguré par la police koweïtienne.

de paix, et se retrouvent face à une zone militarisée, un goulot d'étranglement qui se referme de jour en jour, une frontière née des guerres et dont l'essence même est d'être une guerre contre le lien, contre la vie.

Un koweïtien au visage dissymétrique me raconte son histoire : quand il était bébé (donc pendant la guerre du Golfe), il a été renversé par une voiture de police. « Koweit police, not good » : ce n'était pas un accident. Parfois il me sourit sans rien dire, avec ce regard dont on ne voit pas bien la direction, et là je comprends que j'ai toujours été raciste, parce que je vis dans une culture coloniale qui détruit dès l'enfance toute empathie pour celui ou celle qui n'est pas du bon côté du colonialisme<sup>3</sup>. Et pour commencer à reconstruire l'empathie si soigneusement détruite, il fallait venir à Calais.

Chloé

Illustrations de Manuella De Fontenelle  
(<http://conlosmanos.jimdo.com/>)

Des informations sur Calais ici :  
<https://passeursdhospitalites.wordpress.com/>

1. Les sites classés Seveso sont des sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs.

2. « No Border » signifie « pas de frontière ».

3. À l'école on nous parle plus des bienfaits de la colonisation que des détails des atrocités perpétrées par la France, on nous dit qu'elle a donné l'indépendance aux colonies alors que certaines l'ont arraché par des guerres sanglantes, et que plusieurs pays du continent Africain ou d'ailleurs sont encore totalement inféodés au pouvoir français. D'autre part, l'humour et les représentations racistes continuent de véhiculer culturellement une différence fondamentale selon le continent d'origine. Il n'y a pas d'empathie pour les exilé.e.s parce qu'ils/elles sont construit.e.s comme fondamentalement autres. Les personnes françaises mais « perçues » comme étrangères subissent elles aussi les conséquences de ces représentations, discriminations au travail et violences policières notamment.

## GREVE DE LA FAIM AU CENTRE DE RÉTENTION

Elle a eu lieu plusieurs jours en février 2016. Voilà le communiqué des détenu.e.s, qui était à l'origine suivi de la signature des grévistes.

« Nous, retenus au Centre de rétention de Saint Jacques de la Lande, avons entamé une grève de la faim depuis ce matin, le 24 février 2016.

Nous protestons contre notre enfermement. Nous n'avons pas besoin de votre nourriture, de vos vêtements, ni de vos couvertures.

Nous protestons contre l'acharnement des préfectures. Une femme a perdu son bébé au centre de rétention tandis qu'une autre personne a enté de se suicider.

Nous voulons la liberté et le respect de nos droits fondamentaux.

Les personnes retenues au Centre de rétention de Saint Jacques de la Lande. »

## GARGARISMES

[gargamail@riseup.net](mailto:gargamail@riseup.net)

[gargarismes.org](http://gargarismes.org)

Ont participé à ce numéro, par ordre alphabétique de la 2<sup>e</sup> lettre : cAbot, gAël, rAmine, des Anonymes, mAnuella, mArie, mAriane, bAptiste, eD, jEan-Lou, cHloé, lIse, aLi, le collectif sMartise, aMélie, jOseph, yVonne, jUlrien

Les textes et illustrations, même non signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteur.e.s.

La mise en page est bidouillée avec **Gimp** et **Scribus**.

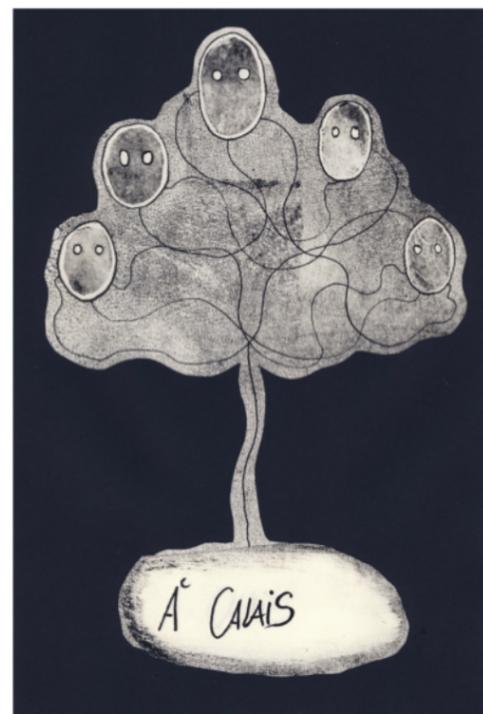
Le barbouillage du papier est fait chez Atimco, à Combourg.

Directeur de la publication :

**Marc Énergé**

Tirage : 800 exemplaires

Prochain n° : à l'automne (en gros, bon)



Couverture d'un livre sur la situation à Calais à paraître en mai.



**Baptiste** : Ce serait bien de commencer avec un exemple actuel, ici, dans le cadre du mouvement étudiant et ouvrier national contre la loi travail, au LXP<sup>2</sup> y a un certain nombre d'actions, et en ce moment par exemple l'occupation de la documentation'...

**Gaël** : Après, je sais pas si cette occupation elle est spécifique au LXP, ça se fait pas mal dans beaucoup de bahuts, et voire même on est un peu à la traîne, enfin je sais pas exactement, mais c'est pas spécifique à nous, cette façon là.

**Jean-Lou** : Y a que dans les universités qu'il y a des occupations, mais enfin, j'ai pas envie de dire qu'on est plus politiques que les autres.

**Gaël** : Moi, je crois qu'on est plus politiques que les autres, sur la rotation des tâches et la non-spécialisation des tâches, pour moi, c'est un truc super important, et c'est la raison principale pour laquelle j'ai eu envie de venir bosser ici, parce que là je pense qu'on est héritier d'une mouvance qu'on pourrait dire libertaire, où ce refus des chefs, ce refus de l'autorité horizontale, le fait que tout le monde doive laver les chiottes etc. ; moi je reviens beaucoup là dessus, moi, je trouve que c'est hyper politique.

**Jean-Lou** : Y a pas que ça, moi si je suis venu ici, c'était politique, c'était par emmerde du lycée traditionnel, je cherchais un truc alternatif, j'avais déjà des envies d'autogestion, une vie alternative où je pourrais m'épanouir politiquement quoi.

**Baptiste** : Ouais, c'est ça, l'ennui et le mal-être provoqué par le lycée traditionnel, et l'alternative politique qui correspondait à mes idées, c'est ce qui m'a fait venir ici. Après dans les faits, on peut voir qu'il y a peu de gens qui viennent ici pour l'organisation politique, mais qui viennent pour un tas de choses qui sont causées par la société, et qui sont un mal-être dans le système éducatif.

**Jean-Lou** : À mon avis, toutes les raisons pour venir au LXP sont politiques, même si elles partent pas de convictions politiques, parce que dans le trad' c'est l'emmerde, on n'arrête pas de

- 
- 
- 

<sup>[1]</sup> Voir lexique. Les notes de bas de page ont été ajoutées par l'équipe du journal. Les mots marqués d'une \* renvoient au lexique.

<sup>[2]</sup> LXP : abréviation utilisée dans l'article pour « lycée expérimental ».

<sup>[3]</sup> Dirlo : abréviation de « directeur ».

***Nous sommes quelques un.e.s au Lycée Expérimental de Saint-Nazaire à lire Gargarismes. L'un de nous a proposé aux autres lectureices d'écrire quelque chose sur « la politique au Lycée Expérimental » : se questionner sur la politique au lycée, comment elle vit, quelle forme elle prend. Dans ce lieu politique par essence, par son fonctionnement co-géré, sa destruction des rapports hiérarchiques, son approche de l'éducation très éloignée de celle qui existe dans les établissements traditionnels ; comment vit la politique chez nous ? Une discussion croisée entre un M.E.E<sup>1</sup> et deux élèves pour se questionner sur nos pratiques, nos réactions collectives et/ou individuelles aux questions extérieures (ZAD, migrant.e.s…) et nos initiatives au sein du lycée.***

# S'emparer des choses qui nous traversent et les questionner ensemble

se prendre la tête avec les profs, avec le dirlo<sup>3</sup>, ou parce qu'on n'arrive pas à passer notre bac parce que les cours sont pas intéressants, parce qu'on a envie de travailler plus avec les mains...

**Baptiste** : Parce qu'on se fait humilier par d'autres élèves... Ou par les profs...

**Gaël** : Et entre toutes ces situations là, qu'on retrouve dans les faits pour la plupart des élèves, entre ça et « j'adore laver les chiottes parce que c'est

normal que tout le monde le fasse et je veux pas que des femmes de ménage le fassent à ma place », y a quand même un monde entre les deux, quoi.

**Baptiste** : Mais y a un truc qui se passe, y a une formation politique qui se fait ici, c'est sûr, dans le sens où y a un cadre qu'est propice à ce qu'on se pose plein de questions et du coup qu'on en vient à se questionner sur la domination, sur le genre beaucoup cette année, sur le travail... Des questions qui sont beaucoup moins abordées dans le trad, et c'est pas quelque chose qui est imposé, mais on est dans un endroit qui pousse à se poser des questions. Et il y a l'espace pour se les poser, et il y a des gens qui se politisent, sans être venus au départ pour un projet politique.

**Jean-Lou** : Peut-être un bon exemple... Bah, l'expérience qu'on a eu, enfin qu'on a eu... des groupes non-mixtes dans les projections-débats sur le féminisme.

**Baptiste** : Oui, y a eu un atelier sur le féminisme l'année dernière, mixte, et ce groupe là avait produit une brochure. Enfin déjà ça avait été un atelier vraiment réussi je trouve, y a eu plein de questions et de réflexions de menées, et des temps de débats et ensuite on a proposé d'organiser des projections au lycée, et le premier long cycle a été sur le sexe et le genre.

**Jean-Lou** : Où on a pu expérimenter des méthodes un peu plus propices à la question féministe.

**Gaël** : Après, je suis d'accord hein, mais là le fait qu'on soit trois mecs à discuter de ça, c'est la limite qu'on pourrait mettre en avant. Et y a aussi le fait que cette réflexion sur le féminisme et le genre depuis l'année dernière et puis cette année pas mal jusqu'en décembre, c'était aussi – t'en as fait partie Baptiste aussi – c'était aussi les trucs sur la sexualité qu'on a fait avec SIS-Association, je trouve que c'était pas mal à l'intérieur de ça, des rapports garçon/fille, fille/fille... Je trouve que c'était hyper politique en fait.

**Baptiste** : Bah de s'emparer des choses qui nous traversent et de les questionner ensemble quoi, c'est ça la grande différence, c'est pas un chef d'établissement qui cale une date banalisée avec un intervenant qu'il choisit... Là y a un groupe qui s'est constitué dans le lycée parce qu'il avait un besoin, on a contacté un intervenant qu'on pensait intéressant, qu'on a rencontré avant pour

voir ce qu'il proposait. Et ça a continué je trouve avec la question de la drogue, où c'est un groupe d'élèves qui s'est emparé du problème, qu'était propre aux... Ou en tout cas qui traversait la communauté des élèves pour faire de l'information autour de l'usage des drogues, non-moralisatrice, avec une intervenante, qui va recevoir lieu.

TOUTES LES RAISONS POUR VENIR AU LXP SONT POLITIQUES

**Jean-Lou** : Y a un truc politique aussi, c'est les élèves qui s'approprient leurs trucs à eux, alors que dans le trad, ce serait repris par le dirlo, et les élèves seraient juste spectateurs. Là on l'est moins, même si on le reste, y a une part de spectacle, mais...

**Gaël** : Ça, cette manière là de fonctionner, j'ai l'impression que c'est la manière habituelle de fonctionner ici qu'est complètement différente du trad, où par exemple pour les ateliers', c'est un groupe qui s'empare d'un sujet, où l'idée vient plus souvent des élèves qui décident de la manière dont ils vont étudier ce sujet, quoi. C'est un peu pareil sur tout ce qu'on a dit là, c'est l'auto-organisation d'un groupe, et c'est cette manière là dont on fonctionne, quel que soit le moment... Et c'est là où moi, j'ai du mal à comprendre votre... Et on retrouve la même chose dans le texte que vous avez fait sur l'occupation de la doc', là... Votre réticence vis-à-vis du mot « institution », et j'ai bien vu ça plusieurs fois quand vous avez utilisé l'idée « qui va permettre la spontanéité », « qui va permettre d'éviter le trop de bureaucratie comme y a au lycée »... j'ai l'impression que c'est un débat politique qui traverse le lycée en ce moment

**Jean-Lou** : Je pense que des fois on peut étouffer un peu si on reste cloisonné aux institutions, on peut étouffer un peu ce qu'on a besoin de vivre, je sais pas... Le fait d'être hors normes institutionnelles au lycée, y a quelque chose, je sais pas, de plus excitant.

**Baptiste** : Je fais pas partie du groupe d'occupation de la doc, mais comme j'ai des réticences aussi vis-à-vis du mot « institution »... Euh, après je sais pas ce qu'on appelle institution, moi, le fonctionnement du lycée, avec son système d'atelier le matin, enfin, toute l'invention de l'atelier, sa mise en place, son déroulé, je remets pas en cause, je trouve ça hyper bien, après c'est sur les manières de prises de décisions, où là j'ai plus de...

**Jean-Lou** : La représentativité du CE', etc.

DANS L'OcéAN DE MERDE

**Baptiste** : Ouais, c'est ça notre manière de prise de décisions, des discussions en collège', puis tranchées en CE, ça me pose problème parce que y a toujours la question de la représentation, parce que y a toujours la question de « ça

tourne » les gens qui sont au CE, mais ça tourne dans un cercle de gens, et pas dans l'ensemble du lycée, puis ils ont un pouvoir que je trouve, enfin, gros... Après je suis conscient que l'enjeu du lycée, il est plutôt de partager le pouvoir plutôt que de le détruire, c'est peut être des différences dans les fondements, quoi. Moi, je joue le jeu d'être ici, mais ça me pose question, mais en même temps je suis pas non plus pour des décisions par vote en assemblée, c'est là que ça s'arrête.

**Gaël** : Y a la question de quoi faire à la place, c'est sûr, elle se pose tout de suite. C'est le débat qu'on a eu l'année dernière, c'est assez important, mais moi je suis pas d'accord pour dire que les gens qui sont au CE ce sont des représentants, je détesterais ça. Je pense que c'est un biais si c'est souvent des gens du même cercle, etc... c'est un fait, et c'est pensé comme quelque chose qui doit être « chacun son tour » et c'est bien écrit dans le projet d'établissement, que les élèves comme les MEEs du CE ne sont pas représentants mais portent la voix d'eux-mêmes... Après ils écoutent les gens évidemment, mais ils décident en tant qu'individu. Nous, c'est plus facile du côté des MEEs, parce qu'on est que 19, nous c'est chacun notre tour, et c'est une fois tous les 2 ans.

- 
- 
- 

## LEXIQUE DU VOCABULAIRE DU LYCÉE EXPÉRIMENTAL DE SAINT-NAZAIRE

**La documentation, doc** – C'est à la fois la bibliothèque du lycée, un espace avec des ordinateurs et des tables.

**Le traditionnel, trad** – C'est comme ça qu'on appelle le lycée traditionnel dans le langage courant du Lycée Expérimental.

**Ateliers** – C'est des temps de travail qui sont programmés et pensés par des élèves et des M.E.E, contrairement aux activités qui sont programmés par les M.E.E. Les temps d'ateliers ont lieu les matins, sur des temps d'une heure trente ou de trois heures pendant quinze jours. A la fin de chaque quinzaine, chaque atelier présente ce qu'il a fait durant l'atelier et sa production finale lors de la présentation d'ateliers.

**C.E.** – Conseil d'Établissement, c'est un des lieux de prise de décisions, composé de 6 élèves et 2 M.E.E, renouvelé.e.s à chaque vacances. Il prend les décisions finales sur des sujets qui concernent l'ensemble du Lycée, après discussion en collège.

**Collèges** – Ils ont lieu toutes les deux semaines, c'est le C.E qui produit l'ordre du jour, qui est constitué des sujets reçus par le C.E et dont il pense qu'ils doivent être discutés par l'ensemble du lycée. Dans chaque collège il y a des membres du C.E qui sont chargé.es de prendre des notes et de retranscrire toutes les voix qui s'expriment. Les collèges sont non-mixtes (M.E.E/élèves).

**M.E.E.** – Membre de l'Équipe Éducative, ce sont les seules salarié.es du lycée, illes sont coopté.es par les autres membres de l'équipe éducative.

**Baptiste** : Je trouve que c'est une grande différence entre les adultes et les jeunes, enfin pour grossir les termes, et ça m'est apparu y a pas longtemps. Je pense que y a la question de la formation quand on est élève ici, et en tant que formation, je me demande vraiment à quoi ça forme le CE quoi... Et dans un groupe politique, que ce soit acté, que ça tourne, très bien ; dans le cadre d'une formation, quand on n'a pas forcément de conscience politique, je trouve que c'est pas l'outil de décision le plus horizontal possible, mais au contraire ça peut très facilement – et j'ai l'impression de le voir dans le comportement de certains élèves, que c'est un truc où t'es là où va se prendre la décision, et y a des gens qui veulent y être plus d'une fois dans l'année, y a un truc un peu d'élite...

**Gaël** : Nous aussi on a nos relations de pouvoir internes à l'équipe, hein ! Mais comme on est a priori plus tous des grandes gueules, ce sera plus facile de régler ça.

**Jean-Lou** : Pour revenir aux institutions, elles favorisent plus l'expression collective ou quoi que ce soit, et beaucoup moins l'épanouissement personnel ou l'expression individuelle. Ou par exemple en manif, quand je vois les bureaucraties étudiantes qu'on pourrait apparenter aux institutions du lycée...

**Gaël** : L'insulte...

**Jean-Lou** : Je suis désolé, bon elles se mettent toutes derrière une banderole, et à côté des trucs très mal organisés, enfin, je pense, comment dire... je pense que les institutions sont importantes, mais il faut garder cette part de spontanéité pour un épanouissement individuel.

**Gaël** : Moi, je crois que les institutions et la spontanéité, ça s'oppose pas. Au contraire je pense que les institutions la permettent et je pense que le débat dont tu parlais Baptiste tout à l'heure, entre partage du pouvoir et destruction du pouvoir, il est intéressant. Moi je suis totalement sur le partage du pouvoir, parce qu'il peut pas être détruit, parce qu'il est partout et les instituions aussi elles sont partout. Je pense qu'on a une vision des institutions comme un truc, pilier, avec de la poussière dessus, genre le Sénat... En fait, les institutions c'est plein de choses, c'est la manière dont on se comporte, le fait qu'on ait quasiment tous les mêmes chaussures ; ou les costumes c'est une institution, et ça se bouge, et c'est aussi du pouvoir... Il faut les déceler, savoir où elles sont et ensuite pouvoir les choisir. Le problème, ce serait de les laisser exister en faisant croire qu'elles n'existent pas, que y a pas de pouvoir, ou qu'on les détruit et c'est bon.

**Jean-Lou** : Ça fige quand même les institutions. Je vois bien quand y a quelque chose en dehors qui essaie de se créer, si on établit pas une sorte de rapport de force avec les institutions, on n'y arrive pas... soit on est dedans, soit on n'est pas dedans, ça veut dire qu'il faut déjà être intégré.

**Baptiste** : Mais ouais, c'est ça, moi je vois pas du tout la même chose en tant qu'institution, pour moi, y a des choses instituées au lycée, qui sont pas forcément mauvaises, mais ouais pilier : des trucs qui bougeront pas, qui pourront être requestionnés mais difficiles à bouger. Notre groupe projections-débat, c'est un truc qui s'est formé entre individus et qui se détruira quand y aura plus personne pour le faire fonctionner. C'est plutôt proche de la libre association, former un groupe pour des choses précises, qui peut durer plus ou moins longtemps. Le CE, y avait plus d'élèves l'année dernière à des moments, et il a continué à vivre – c'est ça pour moi la différence.

**Jean-Lou** : Justement, ce que je reproche moi aux institutions du lycée, c'est qu'on dit qu'elle sont pas figées, mais elles le sont, parce que ça n'a pas pas trop bougé depuis 30 ans à mon avis, et c'est super dur de les bouger : on s'en est rendu compte l'année dernière, rien que pour établir un tirage au sort des membres du CE, ça n'a pas marché...

**Gaël** : Et pour quelles raisons, c'est pas possible ? Parce que les élèves sont pas d'accord. Parce que souvent j'ai l'impression, alors je sais pas, que dans le discours que vous avez, vous mettez « institutions = histoire du lycée toujours la même = MEEs ». Et là c'est pas le cas. Le tirage au sort, je trouve ça super, en gestion, je l'ai défendu plusieurs fois, mais les élèves le veulent pas, parce qu'ils ont pas envie d'y aller forcément. Du coup comment on fait ?



**Baptiste** : Ouais, c'est la grande question. Après sur la question du pouvoir, je pense pas qu'en voulant détruire le pouvoir, tu nies qu'il y ait du pouvoir. C'est prendre conscience qu'il est présent partout, et dans ses choix individuels, et c'est peut être se mentir à soi-même, mais essayer de l'incarner le moins possible, tout en étant conscient qu'on est un mec ou une fille, qu'on est issu de telle classe, mais c'est de le refuser le plus possible au quotidien et de voir où il est et de le combattre, quoi. Après peut être que ça passe par des phases qu'on appelle partage du pouvoir, mais pour moi, c'est vraiment pas un idéal de partager le pouvoir...

**Jean-Lou** : Ça me paraît dur de changer l'Etat ou les institutions, à 150 personnes... enfin, je pense qu'on est beaucoup trop nombreux dans un lycée comme celui-là, on devrait faire plein de petits lycées comme ça.

**Gaël** : Moi je trouve que le côté partage du pouvoir, par exemple dans le groupe projections-débat, on l'a expérimenté presque sans s'en parler, dans le sens où c'est jamais la même personne qui présente, chaque fois on faisait tourner les tâches. Et c'est un pouvoir de présenter, prendre les tours de parole, problématiser le débat...

**Jean-Lou** : Et y a un autre débat qui nous traverse, c'est : l'autogestion ou la cogestion. Et on en a parlé par rapport à l'occupation de la doc, on s'est dit qu'un MEE en entrant dans la doc perdait son statut de MEE, qu'il avait le droit de rentrer évidemment, voilà.

**Gaël** : Et qu'est-ce qu'il perd du coup ?

**Jean-Lou** : Son salaire, euh non, enfin je sais pas, non il perd rien...

**Gaël** : Ben moi, là je suis dans la doc, je suis en train de faire un article avec vous, est-ce que je suis MEE encore ?

**Jean-Lou** : Bah oui, t'es MEE.

**Baptiste** : Sur des temps précis, je pense pas, là moi, je me sens pas élève etc...

**Jean-Lou** : C'est vrai, en dehors des institutions, on pourrait dire que tu n'es pas MEE, pas de fonction particulière. Ni moi, j'ai pas de fonction particulière à occuper le lycée, je suis pas dans un atelier, ou une activité.

**Baptiste** : Mais, après, je suis complètement conscient et je le défendrai, le fait que ce lycée c'est un truc génial dans l'océan de merde qui est la société et le monde en général mais que c'est pas un aboutissement. Mais sur la question de MEE/élève, par exemple, je pense qu'il y a tout un tas de temps où il y a pas cette différence là, et ça pose la question de l'argent [...] Y a les temps de responsabilité, les temps de cours où vous assumez une matière que vous préparez en amont. Mais y a tout un tas de temps où vous êtes payés où vous faites la même chose que nous. C'est la question du travail, si vous êtes là c'est que y a le travail, et nous si on est là c'est que l'école existe quoi, et on n'est pas complètement maître de ça.

**Gaël** : La question du travail, c'est important pour beaucoup d'élèves cette année j'ai l'impression, et c'est sûr que c'est une vraie différence entre nous, parce que quand on se voit on l'exerce le travail, et que c'est une raison pour moi de la cogestion et non de l'autogestion.

**Baptiste** : Je pense qu'on a le même fonctionnement en système de normes que dans le trad, des normes différentes, mais y a une majorité, une minorité, ou avec des pluriels, des activités de week-end qui sont clairement des activités de groupe, les styles vestimentaires... Et ce truc là de détester le bac, bon c'est chouette aussi, et de détester la musique commerciale. Bon pas Rihanna, parce que y a un petit groupe de gens qui ont une aisance qui se sont mis à l'écouter et il s'impose du coup, c'est trop fort, là y a du pouvoir, j'adore...



Entretien auto-réalisé par Baptiste, Gaël et Jean-Lou.

Les illustrations/gravures ont été faites par l'activité gravure du lycée.

# La mort de Babacar Gueye n'est pas un fait divers

**S**elon le Larousse, un fait divers est un « événement sans portée générale qui appartient à la vie quotidienne ». Dans la nuit du 2 au 3 décembre 2015, Babacar Gueye a été tué par la police.

LES CITOYEN.NE.S DOIVENT-ILS/ELLES AVOIR PEUR  
DE LA POLICE ?

La question évidemment est posée depuis longtemps, et après lecture de travaux de recherches et d'enquêtes sur le sujet<sup>1</sup> j'aurais plutôt tendance à répondre oui. Et puis même sans lire, ces temps-ci, il suffit d'aller en manifestation pour éprouver de la peur vis à vis des policier.e.s, arrosant l'atmosphère avec leurs lacrymos, tenant en joue et tirant avec leurs flashball à des distances bien peu réglementaires.

Pourtant, le/la citoyen.ne « ordinaire » peine à répondre à cette question. En effet, dans les discours officiels, la police est théoriquement là pour nous protéger, et depuis les attentats de janvier et novembre 2015, elle a, comme l'armée, redoré son blason,

Cette citoyenne ordinaire c'est un peu moi. En dehors de manifestations ou d'actions, mes interactions avec des policier.e.s sont au nombre de deux, pour de simples contrôles d'identités. J'étais alors en compagnie de personnes étrangères ou de SDF. C'est tout. Etre considérée comme « ordinaire » par la police, ce n'est pas un choix, mais c'est plutôt une chance.

Mais la réalité, on ne la vit pas tout.e.s de la même façon. Babacar Gueye était jeune, il a pété un câble, il était à Maurepas, il était noir. Ce qui aurait dû relever au pire d'une hospitalisation temporaire s'est terminé en homicide<sup>3</sup>. Un homme en pleine crise de folie, en possession d'un couteau car en train de s'automutiler, tué de cinq balles dans le corps, alors que l'intervention avait pour but de le protéger de lui-même.

quartier de Maurepas à Rennes. Au cours de la nuit, il s'est réveillé, pris d'une crise d'angoisse. Son ami est venu le calmer. Puis il s'est à nouveau réveillé et il est allé chercher un couteau à steak avec lequel il s'est auto-mutilé. Cet ami a appelé les pompiers au secours, puis a essayé de le maîtriser sans y parvenir, et se faisant, il a été blessé. « Quelques minutes plus tard, une voiture de sapeurs, une ambulance, une voiture de la police nationale et un véhicule de la BAC arrivent en bas de l'immeuble. En voyant les gyrophares par la fenêtre, Babacar panique et crie, puis une dizaine de policiers arrive devant l'appartement. L'un d'entre eux sort un Taser qui s'enraille une première fois. La deuxième fois, le coup part dans une porte. Babacar reçoit ensuite une première balle dans l'aine, puis 4 autres dans le haut du corps: 2 dans le bras, 2 dans le thorax, ces 2 dernières étant à l'origine du décès. Quand les secours (pompiers et SAMU) arrivent pour le réanimer, il est au sol, encore vivant et menotté. Il décède 1h plus tard sur place, vers 5h45.<sup>4</sup> »

On peut en premier lieu s'interroger sur la présence des policier.e.s alors que l'appel a été passé aux pompier.e.s. Voici la réponse officielle des sapeurs pompiers du 35 : « Les forces de l'ordre sont informées de nos interventions. La demande de renfort des forces de l'ordre, police nationale ou gendarmerie, n'est pas systématique lors de l'intervention des sapeurs pompiers. Elle intervient dès lors que la notion d'atteinte à l'intégrité physique d'un individu apparaît et se fait dans le cadre d'un travail inter-service. »

Les pompier.e.s ont donc présumé que Babacar Gueye était dangereux, soit pour son ami, soit pour les pompiers qui allaient intervenir. Pourtant l'appel passé par son ami visait uniquement à protéger Babacar Gueye de lui-même... Mais au lieu de soignant.e.s, c'est la police et la BAC<sup>5</sup> qui sont arrivées. Qu'est ce que cela a provoqué ?

Du côté de ce qu'a perçu Babacar Gueye, on n'aura jamais de réponse. On peut au moins émettre l'hypothèse que la présence de policier.e.s en uniforme, essayant de l'interpeller alors qu'il délirait (et donc ne percevait peut-être pas les ordres), puis essayant de le taser, l'aura moins calmé qu'affolé<sup>6</sup>.

Du côté des policier.e.s, on sait seulement par voie de presse, qu'il a été perçu comme « particulièrement agressif ». La légitime défense a été invoquée. Rappelons que celle-ci est caractérisée si trois conditions sont réunies : si elle répond à une agression « injustifiée », c'est-à-dire non conforme au droit, si



Marche en hommage à Babacar, allant de Maurepas à la place de la mairie, le 12 décembre 2015 (cette photo et la suivante : Sagarroi).

suscitant de véritables vocations. Il faudrait alors préciser la question, pour se demander si tout.e.s les citoyen.ne.s doivent avoir peur de la police ? Justement, le/la citoyen.ne que j'appelle ici « ordinaire » c'est celui/celle qui est peu confronté à la police autrement que dans les discours. Il/elle n'habite pas dans ce qu'on nomme « les quartiers » avec un air entendu pour souligner que « c'est chaud ». Il/elle ne subit pas de contrôles d'identités ou de harcèlements quotidiens lié à son apparence. Lorsqu'il/elle est victime d'un abus, sûr de son bon droit, il/elle fait appel à la justice pour réparer le préjudice subi<sup>2</sup>.

A Rennes, l'annonce des circonstances de sa mort a suscité colère et incompréhension parmi ses ami.e.s. Deux marches ont été organisées, une plainte pour homicide volontaire a été déposée par la famille et un comité de soutien s'est créé. Deux questions reviennent en boucle : est-ce que ça aurait pu être évité ? Est-ce que justice sera rendue ?

POURQUOI LES POLICIER.E.S SONT-ILS  
INTERVENU.E.S ?

Dans la nuit du 2 au 3 décembre, Babacar Gueye, sénégalais, 27 ans, dormait chez un ami dans le

1. Voir les références bibliographiques dans l'encart.

2. Lire les explications de Didier Fassin sous le paragraphe intitulé : *La banalité des provocations policières* ; <http://rue89.nouvelobs.com/2011/12/03/pourquoi-la-bac-des-manieres-rudes-et-humiliantes-227094>

3. L'homicide est l'action de tuer quelqu'un.e. Le meurtre est un homicide volontaire. On utilisera le mot « homicide » et non « meurtre » pour éviter la diffamation.

4. Plus d'informations sur le site Vérité et Justice pour Babacar Gueye (adresse dans l'encart).

5. BAC : brigade anti-criminalité.

6. On peut préciser qu'il était sans titre séjour et donc sous la menace permanente d'une expulsion de la France.

7. « N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense et la gravité de l'atteinte. »

8. Une victime est une personne ou une entité qui subit personnellement soit un dommage, un abus, un préjudice moral. Ce n'est donc pas forcément une personne décédée.

9. « Quartier prioritaire de la politique de la ville » a remplacé en 2015 « Zone Urbaine Sensible ». A Rennes : Cleunay, Le Blossne, Les Champs Manceaux, Les Cloteaux, Villejean.

10. <http://www.adil35.org/modules.php?name=News&file=article&sid=424>

# HOMMAGE à BABACAR

Tag réalisé en haut d'un immeuble de Maurepas, visible pendant la marche. Il a depuis été effacé.

elle a lieu dans le même temps (et non en repréailles par exemple), si elle est proportionnelle à l'agression subie<sup>7</sup>.

## UN DRAME, OUI — PAS UN HASARD.

Sans présumer de la perception des policier.e.s pour ne pas risquer la diffamation, on peut cependant souligner que Babacar Gueye appartenait aux trois catégories significatives des victimes<sup>8</sup> de violences policières selon le rapport de l'ACAT : étranger, jeune et sur le moment atteint de troubles psychiques.

En effet selon ce rapport, les « étrangers et minorités visibles » sont les premières victimes de violences policières, notamment en cas de décès. Sur 26 décès étudiés par l'organisme, 22 appartenaient à cette catégorie. Parmi les 89 victimes de violences, 34 ont moins de 25 ans et les ¾ ont moins de 35 ans. Par ailleurs, « au lieu d'être perçue comme facteur de vulnérabilité, la maladie mentale semble parfois être perçue comme un facteur d'agressivité, contre lequel l'usage de la force est démultiplié. » C'est pourquoi parmi les victimes de violences policières, on trouve dans de nombreux cas des personnes présentant des troubles psychiques.

Par ailleurs, Babacar Gueye était hébergé à Maurepas, « quartier prioritaire<sup>9</sup> » « caractérisé par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi<sup>10</sup> », ce qui laisse supposer une plus forte présence policière<sup>11</sup>. Selon une habitante de Maurepas, la BAC était très présente à cette période, peu après les attentats de Paris (13 novembre 2015) et le début de l'état d'urgence<sup>12</sup>.

Pour expliquer l'importance de ces deux éléments (intervention à Maurepas, par la BAC), on peut évoquer les analyses que tire Didier Fassin<sup>13</sup> de son observation d'un commissariat et notamment d'une BAC en région parisienne pendant deux ans. Le visionnage du très racoleur reportage « Violences et trafics, la BAC de Rennes sous tension<sup>14</sup> » nous laisse à penser que ses observations sont valables au moins en partie dans la ville de Rennes.

Voilà un condensé des analyses de l'auteur : la BAC est une police spéciale d'intervention, avec des volontaires qui rêvent « d'action ». Leurs interventions sont plus « rugueuses et provocatrices » (sic). Elle intervient

majoritairement dans les « quartiers prioritaires ». Ses membres se les représentent comme des territoires en guerre, peuplés de sauvages qu'il faudrait prendre en chasse. Cependant comme c'est plutôt l'inaction qui est le quotidien, cela provoque deux choses : les policiers harcèlent les populations pour faire du flagrant délit, et interviennent de façon disproportionnée car le moindre événement prend une « dimension extraordinaire ».

Ces éléments ne nous permettent pas de savoir ce qu'il s'est passé mais de définir un contexte, qui pour moi a une grande importance.

Reconnaître que la mort de Babacar Gueye n'est pas juste un hasard mais aussi la conséquence de phénomènes sociaux, ce n'est pas dire que c'était son destin, ou l'accepter. Son absence laisse un grand vide dans la vie de ceux et celles qui l'aimaient et la façon dont il est mort, une incrédulité totale et une révolte grandissante.

A présent, le combat pour que justice soit faite commence, sans illusion toutefois, après que l'affaire ait été présentée majoritairement comme un fait divers anodin où un « forcené » se fait tuer de plein droit par la police<sup>15</sup>.

## « LA POLICE ASSASSINE, LA JUSTICE ACQUITTE. »

C'est un slogan qu'on a pu entendre lors de la relaxe du policier qui a tué Amine Bentounsi. La répulsion de la justice à condamner des policiers n'est pas nouvelle mais le contexte semble accentuer cette tendance lourde<sup>16</sup>. Pour preuve cet extrait d'un communiqué de l'intercollectif Légitime Défiance annonçant une marche qui a eu lieu le 19 mars 2015 contre l'impunité policière :

« Depuis la mise en place de l'état d'urgence, deux non-lieux ont déjà été prononcés dans les affaires d'Amadou Koumé (mort par étranglement le 6 mars 2015 dans un fourgon de police à Paris 10ème), et d'Hocine Bouras (mort d'une balle dans la tête alors qu'il était menotté dans un fourgon de police le 26 août 2014 à Colmar). Après 6 ans de procédures judiciaires, la Cour de Cassation vient aussi de prononcer un non-lieu définitif dans l'affaire Ali Ziri (mort suite à son interpellation le 11 juin 2009 à Argenteuil). Police partout, justice nulle part. Le 15 janvier 2016, Damien Saboundjian, le policier qui a tué d'une balle dans le dos Amine Bentounsi est relaxé. Dans la continuité de sa politique

répressive, ce verdict appuie la volonté du gouvernement de légaliser le permis de tuer pour les policiers. A défaut de créer la présomption de légitime défense, historiquement réclamée par l'extrême-droite et les syndicats de police, le projet de loi dit de simplification de la procédure pénale introduit l'« état de nécessité », qui autorise un policier à tirer sur une personne présumée dangereuse même s'il n'est pas directement menacé. Ce projet renforce les pouvoirs de police au détriment de la justice, et pendant l'Etat d'urgence le port d'arme en dehors du service est même autorisé pour les policiers<sup>17</sup>. »

Le contexte social et politique va dans le sens d'une impunité<sup>18</sup> policière toujours plus grande. Il me faudrait tout décrire pour être précise. Mais un article c'est trop court. Comment traiter un sujet si complexe et si douloureux ? Et quel est son but, décrire une réalité morbide, ou donner de l'espoir ? Personne n'a de solution ou de réponses, il n'y a que des tentatives multiples pour changer la réalité. Le combat pour que justice soit faite en est une. Il ne s'agit pas d'avoir foi en une justice loyale mais de refuser que pour l'Etat et ses agents, il existe un droit de tuer.

La mort de Babacar Gueye n'est pas un fait divers.

Marianne

### Pour aller plus loin

*Permis de tuer. Chronique de l'impunité policière*, ouvrage collectif, éditions Syllepse, 2014. Ce sont six histoires de luttes récentes pour la justice et la vérité racontées par les proches de personnes mortes entre les mains de la police.

*La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Didier Fassin, éditions du Seuil, 2011

*Rengainez, on arrive ! Chroniques des luttes contre les crimes racistes ou sécuritaires. Contre la hagra policière et judiciaire des années 1970 à aujourd'hui*, Mogniss H. Abdallah, éditions Libertalia, 2012

*L'ordre et la force*, rapport de l'ACAT (ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort), sorti en 2016 :

<https://www.acatfrance.fr/rapport/l-ordre-et-la-force>

Comité Vérité et Justice pour Babacar Gueye : <https://justicepourbabacar.wordpress.com/>

Comité Urgence notre police assassine : <https://www.facebook.com/Urgence.notre.police.assassine>

11. Voir le chapitre *Situation* dans le livre de Didier Fassin (voir encart) pour toute cette partie.

12. Décrété le 14 novembre 2015, il a été prolongé par deux fois. Il doit prendre fin le 26 mai 2016... mais sera sans doute prolongé jusqu'au 26 juillet.

13. Voir encart. Comme dit dans le rapport de l'ACAT mais aussi dans les autres livres cités, les victimes principales de violences policières sont des personnes étrangères ou « racisées » (perçues comme telles), c'est l'élément principal à prendre en compte. Les autres éléments sont importants mais moins systématiques.

14. Sans nier qu'il y a comme partout des problèmes, le fait que la dalle Kennedy soit perçue par la BAC

comme un endroit « très chaud », peut interloquer les habitant.e.s de Villejean.

15. Sur le traitement médiatique de l'affaire, télécharger et écouter l'analyse d'Acrimed 35 dans l'émission #74 du *Plan B* sur la radio Canal B.

16. Mogniss H. Abdallah (voir encart) rappelle que même si elles sont une exception, il y a eu parfois des peines prononcées.

17. Pour une explication du « permis de tuer », voir l'article *Police : le permis de peur d'arme*, de Célian Macé et Willy Le Devin, [www.liberation.fr/france/2016/01/31/police-le-permis-de-peur-d-arme\\_1430191](http://www.liberation.fr/france/2016/01/31/police-le-permis-de-peur-d-arme_1430191)

18. Impunité signifie qu'il n'y a pas de sanction.

# Ce que le voile dévoile

**D**ans un contexte dit « de crise » où la précarisation — par des lois régressives — devient le moyen de maintenir un ordre social divisé et hermétique, certaines personnes se trouvent être à l'intersection de plusieurs rapports d'oppression, d'exploitation, de déni de reconnaissance. Si le débat sur le voile, en France, resurgit au moment où l'on saccage le droit du travail, au moment où l'on rejette les migrant.e.s hors de nos frontières, ce n'est pas un hasard. Les propos racistes et sexistes de certain.e.s ministres (Mme Rossignol, ministre du droit des femmes a récemment comparé les femmes voilées à des « nègres favorables à l'esclavage ») nous inquiètent de plus en plus en même temps qu'ils cessent de nous étonner de la part d'un gouvernement de plus en plus libéral et de moins en moins socialiste.

**D**ans ce climat déjà bien ancré en France et à Rennes, Lise a recueilli le témoignage d'une quinzaine de femmes pour un travail de recherche universitaire. Comme d'autres avant, elle a voulu se mettre à la place des personnes constituant son objet sociologique, et a porté le voile pendant quelques mois, avec le consentement de la communauté croyante rennaise. Elle ne peut dépasser son point de vue propre et bien que la démarche puisse questionner, elle rend compte ici d'une analyse des vécus de ces femmes voilées rennaises.

## DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS SEXISTES ET RACISTES

On entend souvent dire que les femmes voilées seraient aliénées doté d'aucun attrait. Selma<sup>1</sup> raconte ce que lui a dit une camarade de la fac : « moi les filles qui portent le voile je trouve ça triste. » Wisam explique : « tous ces médias parlent tout le temps du foulard, et montrent l'image de la femme voilée comme une femme soumise et inintéressante. »

Pourtant, cette idée reçue est en contradiction avec la façon dont les femmes vivent leur voile. Le voile est d'abord vécu comme une élévation spirituelle et une réappropriation de son corps, qui n'empêche pas de se mettre en valeur.

Il n'y a pas unanimité sur ce qui constitue le « vrai voile » — comme en témoigne la grande diversité des voiles musulmans — ni sur sa valeur obligatoire. Le voile cache et montre le corps féminin à la fois. De fait, il peut avoir pour effet de produire de la pudeur, parfois de la séduction.

Le voile est un habit genré, il marque une différence par rapport aux hommes. La sociologue féministe Christine Delphy<sup>2</sup> explique : « détourner le regard des hommes ou l'attirer, c'est la même chose. Cela se fait toujours par rapport à l'homme. » Le voile n'est donc pas en soi plus oppressif que le maquillage, les jupes ou les cheveux longs.

## LA LAÏCITÉ FALSIFIÉE FAIT DES MUSULMANS DES BOUCS-ÉMISSAIRES

Non seulement les femmes voilées sont accusées de mettre à mal les principes laïques, mais c'est au nom de ces derniers qu'elles sont stigmatisées dans l'espace public et médiatique selon l'idée que « les femmes voilées mettent en danger la laïcité et la sécurité de la France. » En effet le principe de laïcité est surtout brandi à l'encontre de l'islam. Jean Baubérot, spécialiste de la laïcité<sup>3</sup>, explique que ce principe désigne la séparation des institutions religieuses et politiques, pour permettre une expression libre et égalitaire de toutes les opinions religieuses et non-religieuses. On assiste avec les lois anti-voile à un détournement de la définition, en passant de la neutralité de l'État à celle de l'individu dans l'espace public. Aristide Briand, auteur de la loi de 1905 affirmait l'indifférence entre un vêtement doté d'une signification religieuse et un vêtement qui n'en aurait pas. Il s'agirait donc non seulement d'un contre-sens par rapport à la laïcité mais celui-ci se ferait aux dépens des musulmans. « On paie avec nos impôts les prêtres, pasteurs et rabbins d'Alsace-Lorraine, on respecte les jours chômés des fêtes catholiques, on mange le poisson à la cantine le vendredi... La laïcité devient un cache-sexe pour dissimuler l'islamophobie. »

Il existe, au sein de la classe politique, la peur d'une communauté qui n'existe pas en France et qui n'est pas

dotée de pouvoir politique. Il n'existe pas de lobby musulman en France comme l'analyse Olivier Roy<sup>4</sup>. Le vote des musulmans ainsi que les candidats à des fonctions politiques d'origine musulmane se répartissent sur l'ensemble du spectre politique français. Il n'y a pas, non plus, de réseaux d'écoles confessionnelles musulmanes ; aucune manifestation sur une cause islamique n'a rassemblé plus de quelques milliers de personnes ; les prétendues organisations représentatives, comme le Conseil français du culte musulman ou la Grande Mosquée de Paris, sont tenues à bout de bras par les gouvernements français et étrangers, mais n'ont aucune légitimité locale.

Face à la lutte menée depuis 2003 contre le danger imaginaire dont les femmes

« Tous ces médias parlent tout le temps du foulard, et montrent l'image de la femme voilée comme une femme soumise et inintéressante. »



voilées seraient porteuses, notre pays a été rappelé à l'ordre plus de cinq fois, au sujet de ses lois anti-voiles contraires aux textes fondamentaux : par la HALDE en 2009, par l'ONU en 2012, par le CNDH en 2010, par l'Observatoire de la laïcité en 2011, par le Conseil de l'Europe en 2012, etc.

Or, l'institutionnalisation de ces stéréotypes conduit à entériner des discriminations quotidiennes à l'égard des femmes voilées, notamment pour ce qui a trait à l'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles. Au lycée, à l'université ou à Pôle Emploi, elles subissent des reproches et des interdictions arbitraires et injustifiées comme le racontent les filles interrogées. Ces discriminations les placent en bas des hiérarchies sociales de classe, de genre et de race.

## UNE FORCE DE TRAVAIL

L'accès au travail est une question de relation de pouvoir. Il y a dépendance quasi totale et subordination de l'employé par rapport à l'employeur. La personne qui travaille engage sa survie matérielle, son temps, sa personnalité, ses affects, son besoin de se sentir utile et reconnue, le sort de sa famille.

En outre, les plus exposés à la précarité de l'emploi (et à l'insatisfaction au travail) sont avant tout les membres des catégories populaires (ouvriers et employés), les jeunes, les personnes non qualifiées, les « minorités ethniques » et les femmes. Or les femmes voilées se trouvent justement très souvent au carrefour de toutes ces caractéristiques. Cette subordination socio-économique renforce les stéréotypes en termes d'incapacité et de volonté de ne pas s'intégrer des femmes voilées, et ces stéréotypes renforcent à leur tour les rapports de force économiques.

## UN CORPS OBJET

Les femmes voilées connaissent une seconde oppression liée au fait qu'elles sont femmes. Pourquoi le rejet est-il essentiellement dirigé contre les femmes ? D'abord, on peut l'expliquer par la visibilité du voile, alors que la majorité des hommes musulmans passent inaperçus. Mais même entre hommes musulmans « visibles » et femmes voilées, la stigmatisation des musulmans se fixe plus

particulièrement sur les corps féminins. En 2012, en France, 77% des victimes d'agressions verbales ou physiques islamophobes sont des femmes d'après le Collectif Contre l'Islamophobie en France.

Le corps des femmes, nu ou très couvert, fascine, fait scandale, fait vendre les magazines de presse. De plus, la victime de la domination masculine est rendue coupable de son sort. Elle a choisi de porter cette mini-jupe, donc c'est de sa faute si elle se fait violer ; elle a choisi de porter ce voile, c'est de sa faute si elle se fait agresser. L'agresseur devient l'agressé.

La femme voilée est forcée de se dévêtir publiquement. Elle est dépossédée de la gestion de son corps qui fait l'objet de débats

nationaux et qui appartient à la République. Ainsi, est inscrit dans tous les lieux publics: « La République se vit à visage découvert ». La « reconquête des territoires perdus de la République » chère à François Hollande se fait notamment par la « républicanisation » des corps des femmes qui seraient capables de mettre à mal l'identité française, ses institutions, ses mythes fondateurs. Il faudrait empêcher les femmes qui s'adonnent à la magie noire de nuire en leur faisant la chasse dans les rues, les écoles, les crèches et les sorties scolaires. Et le paternalisme institutionnel assure aux femmes que l'on fait cela pour leur bien, pour les aider à se libérer.

Elles sont sans cesse ramenées à leur corps, tandis que leur parole n'est pas entendue. Pourquoi ? Comme l'a dit l'un de ses membres, la commission Stasi<sup>5</sup> n'a pas jugé utile d'auditionner les intéressées, parce qu'ils « ne sont pas sensibles à leurs arguments », si bien qu'ils n'ont même pas souhaité les entendre. Madame Badinter, auditionnée devant la commission Guérin<sup>6</sup>, compare les femmes voilées à des « malades mentales », sous-entendant qu'il n'y aurait donc pas d'intérêt à discuter avec des personnes qui ne maîtrisent pas leur propos au risque de se laisser contaminer par un discours pathologique.

Non seulement les lois qui se voulaient libératrices n'ont pas été efficaces mais elles ont abouti à l'effet contraire que celui qui était officiellement recherché. Jadidja explique que les femmes sont renvoyées à la sphère privée : « en général, si elles ne font pas de concessions, elles restent chez elles. Il n'y a pas d'autres alternatives. C'est tracé d'office. » Pour Mariam, les femmes voilées seraient traitées comme des sous-femmes : « au travail, ils ferment les portes du travail à la femme voilée et après, ils veulent que tu sois égale à l'homme. »

Deux conséquences : la dépendance financière au mari et la répartition sexuée des tâches domestiques et d'éducation des enfants, restent exclusivement du ressort de celles contraintes à rester des femmes aux foyer.

#### LE NOUVEAU VISAGE DU RACISME : L'INTÉGRATION CULTURELLE

On observe dans le paysage politique et médiatique français une évolution des perceptions de l'« intégration ». Pour devenir « pareils » que les Français, les enfants d'immigrés reçoivent une injonction à l'invisibilité. Or, plus le voile est long et la peau sombre et plus les femmes contreviennent à cette règle implicite. Paradoxe : on dit aux enfants

d'immigrés qu'ils sont différents et on leur demande de cesser de l'être.

Toute entreprise de visibilité est perçue comme une menace, une agression de la République. De fait, un musulman est perçu comme un étranger, au sens d'étrangeté géographique et morale. Abdelmalek Sayad<sup>7</sup> estime qu'en France l'immigré a une « identité illégitime », présence fautive et coupable en elle-même.

Ainsi, il existe en France un racisme culturaliste qui vise les descendants des colonisés. La hiérarchisation prend pour principal prétexte leur référence musulmane. Mais c'est une forme euphémisée de la biologie parce qu'elle est arriérée, barbare, incapable d'évoluer. Le schéma de la « lutte des races »

a été reformulé à travers un discours de choc des civilisations, et de grands principes progressistes, ce qui conduit à libérer la parole raciste. Sofia : « En France, il y a dix ans, si t'étais raciste, t'osais pas l'avouer quoi, maintenant la parole s'est décomplexée. »

Pierre Tevanian<sup>8</sup> estime que « la loi anti-foulard est indiscutablement raciste, si l'on définit le racisme comme un système de pensée et de pratique discriminatoires fondées sur la « race, l'origine, l'ethnie ou la culture. » Outre les lois, l'affichage de valeurs universelles d'égalité de droit et de dignité est toujours démenti par les normes implicites des comportements dominants dans la justice, l'école, le travail, la police. Ainsi, pour Alain Gresh<sup>9</sup>, cette domination raciale correspond à la haine du Sémite qui est passée du juif des années 30 à l'Arabe aujourd'hui.

Historiquement, l'image des musulmans et de l'islam avait été façonnée pour permettre de justifier les conquêtes coloniales. Comme les colonisés, les immigrés héritent des travaux les plus durs, des salaires les plus bas, vivent le parage dans les bidonvilles et les discriminations quotidiennes, etc.

La France coloniale utilisait l'islam comme critère de distinction, établissant en 1865 une coupure entre deux catégories de Français. Les indigènes musulmans s'opposaient aux

citoyens français chrétiens, juifs ou athées, et ce jusqu'à la libération de l'Algérie. Or pour Christine Delphy, tout se passe comme si devait être aujourd'hui réaffirmé cet ordre symbolique colonial. La société française n'avait pas prévu que la combinaison du regroupement familial avec le droit du sol la mettrait devant la situation où les enfants des ex-colonisés ont, en théorie, exactement les mêmes droits que les autres Français. La France serait donc face à un dilemme, car d'une part elle ne veut pas accepter les ex-colonisés et de l'autre, elle ne peut pas les renvoyer chez eux. Face à ce dilemme, la France aurait choisi une troisième voie : « Elle tente de maintenir et de renforcer le système de castes. L'une des façons est de criminaliser l'islam. »

L'histoire de la France et du voile est spécifique. Pour les colons français, dévoiler les femmes algériennes comme lors d'une cérémonie publique organisée en 1958, c'est briser leur résistance, les mettre à portée de

soi et en faire un éventuel objet de possession. L'administration et la société coloniale condamnaient la culture des « indigènes » en tant que sauvagement sexiste. Le sexisme non-occidental est désigné comme un patriarcat intrinsèquement plus mauvais que le machisme occidental, et ce encore aujourd'hui. On est à présent dans le cadre d'une propagande de guerres néo-coloniales, pour préparer les populations occidentales à accepter les guerres pour le pillage des ressources naturelles menées par leurs États. Ainsi en 2001, Bush et Blair ont fait de la libération des femmes afghanes leur quatrième raison de bombarder l'Afghanistan. Cet alibi a été repris pour mener la guerre en Irak.

Quand, à la libération de l'Algérie, la statue de Jeanne d'Arc est voilée par la foule sur la place d'Alger, ce revoilement devient un symbole de libération. Puisque c'est au nom du voile qu'on discrimine, le voile est adopté comme un pilier de résistance et de contestation.

Finalement, le voile n'est pas un stigmatisme « biologique », il est une pratique individuelle allant parfois à l'encontre des attentes familiales et amicales. Les femmes voilées sont conscientes du discrédit que jette sur elles leur voile. Elles désobéissent volontairement puisqu'elles refusent de faire « comme eux pour être tranquilles », selon l'expression d'Iman. Le foulard déroge ainsi à trois normes implicitement établies dans la société, consciemment ou inconsciemment :

D'abord, les femmes montrent à travers leur foulard qu'elles refusent la division des descendants d'immigrés selon la ligne de genre, qui voudrait qu'au nom du féminisme elles se feraient les alliées du racisme qui oppresse leurs père, leurs frères, leurs époux.

De plus, elles contreviennent à la norme dominante qui conçoit la « libération de la femme » en tant qu'injonction à se rendre désirable à tout moment, et réclament une liberté spirituelle et une égalité effective d'accès à l'école, au travail, à la rue.

Enfin, en portant le voile, les femmes refusent de cacher leurs pratiques religieuses, de vivre dans la honte. Elles désobéissent à la norme implicite d'invisibilité qui rendrait l'immigré tolérable car discret. Elles montrent que vouloir l'égalité, c'est refuser l'uniformité.

Texte et illustration de Lise  
Mis en forme par Julien

1. Les prénoms cités ici renvoient aux femmes interrogées lors d'entretiens.
2. Je conseille *Classer, Dominer : qui sont les autres*, 2008, éditions La Fabrique.
3. *Les sept laïcités françaises. Le modèle français de laïcité n'existe pas*, 2015.
4. *La Laïcité face à l'Islam*, Paris, Stock, 2005.
5. Commission de réflexion sur la laïcité mise en place en 2003.
6. Commission sur le voile intégral, en 2010.
7. Sociologue d'origine algérienne et assistant de Pierre Bourdieu ayant travaillé sur l'immigration.
8. Intellectuel et militant, il a fondé avec Sylvie Tissot le collectif Les mots sont importants (<http://lmsi.net>) et concilié avec Ismahane Choudère et Malika Latrèche des témoignages dans *Les filles voilées parlent*, éditions La Fabrique, 2008.
9. Journaliste collaborant au *Monde diplomatique* et né en Egypte.

## MARÉE NOIRE DANS TON CHAMP

Début avril, un déversement potentiel de 550 000 litres de fioul a eu lieu après la rupture accidentelle d'un pipeline souterrain reliant la raffinerie Total de Donges au dépôt de Vern-sur-Seiche. Conséquences : pollution de l'eau et évacuation de plusieurs maisons à Sainte-Anne-sur-Brivet. Selon Total, « *Les stocks contenus dans les cuves sont si importants en volume, que le pipeline sera réparé (d'ici quelques jours) bien avant qu'il y ait le moindre risque de pénurie pouvant jouer sur son activité et l'approvisionnement des clients.* » Les êtres vivants sur cette planète sont vraiment rassurés.

## brèves

### MAIS QUE SE PASSE-T-IL ?

Le fonctionnement et le format de *Gargarismes* sont difficilement compatibles avec le traitement d'une actualité en mouvement : blocages, manifestations, occupations, réappropriation de la « maison du peuple »... Pour des écrits plus réactifs sur le mouvement social justement, on vous invite à lire la récente « *feuille de chou libertaire rennais* » *Les petits matins*, la nouvelle *Gazette Nuit Debout* ou les journaux muraux, au gré de l'espace public ! Sur internet il y a aussi *Nantes Indymedia* et *Rennes Info* qui diffusent des analyses et communiqués politiques, ou encore *Alter1fo* avec sa rubrique « un jour, une image ».

### MANIFESTATIONS CONTRE LA LOI TRAVAIL : ETAT DES LIEUX

Tandis que *Ouest-France* s'inquiète dur pour les commerçants, le préfet fait du chichi pour ses policiers et la maire pour son centre ancien (et ceux qui y habitent). Au conseil municipal, la droite attaque la maire sur sa politique trop laxiste, les écologistes et le front de gauche sur sa politique trop répressive.

De leur côté, après plus de 2 mois les manifestant.e.s continuent à se mobiliser malgré la répression, riant parfois jaune du cynisme du préfet. Selon lui, neuf policiers ont été blessés lors de la manifestation du 28 avril et seulement deux manifestant.e.s. Ces derniers en dénombrent pourtant 49, dont 10 blessures graves, dont une personne éborgnée par un LBD-40 (version plus mutilante du flashball).

## appel à contributions

Un coup de gueule ? Un scoop ou un tuyau ?  
Envie d'enquêter, de raconter ? De dessiner et croquer ?  
*Gargarismes* accepte les nouvelles idées et contributions !

N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on vous file un coup de main si besoin, pour rencontrer les autres personnes contribuant au numéro, et pour se mettre d'accord sur la taille ou le contenu d'un article — autrement dit, pour qu'on voit s'il reste de la place et qu'on discute de notre « ligne éditoriale ». Mais ne vous en faites pas : elle fait quelques zigzag, il reste de la marge de manœuvre pour votre fantaisie !



On accepte encore et toujours volontiers les coups de main pour la diffusion ! (surtout qu'on met des plombs à mettre en place des abonnements et tout ça). Vente sur les marchés, tables de presse, approvisionnement d'un point de vente en bas de chez vous, impression de badges (hmm, non...) Alors, les abonnements finiront par venir ; et en attendant c'est possible de faire un don de soutien (en cash) ou de se *transformer* en « lecteurE-diffuseurE » en payant plusieurs exemplaires à distribuer autour de vous !

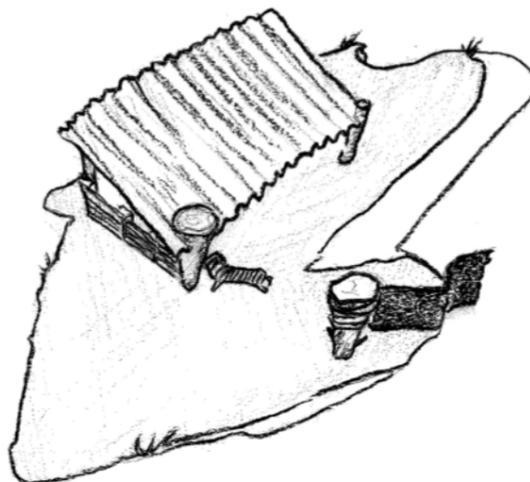
## où nous trouver ?

Café librairie *La Cour des Miracles* — 18, rue de Penhoët  
Café librairie *Le Papier Timbré* — 39, rue de Dinan  
Bar *Le Panama* — 28, rue Bigot de Préameneu  
Café associatif *La Bascule-Ubuntu Café* — 2, rue de la Bascule  
Tabac/Presse Gros Chêne — 4, place Gros Chêne  
  
*Le Bar d'à côté* — 33, rue Porte Carrée — Saint Aubin du Cormier  
Librairie *Vent d'Ouest* — 5, place du Bon Pasteur — Nantes  
&  
sans doute ailleurs (ouvrez l'oeil !)  
&  
au hasard des marchés, concerts, évènements...

## LES MESSAGES VIGILANCE DE LA STAR : UNE CURIEUSE CONCEPTION DU « VIVRE-ENSEMBLE »

Mardi 22 mars 2016 au matin, trois attentats sont commis à Bruxelles. Deux dans l'aéroport de la capitale belge, un dans une rame de métro... La Star qui annonce ordinairement sur ses écrans, durée des attentes du prochain bus/métro, nom des arrêts fixes ou temporaires de la ligne, contrôle imminent des titres de transport sur la ligne empruntée, etc., réagit alors au quart de tour, en diffusant le message suivant : « *Soyons vigilants ensemble ! Alertez si vous repérez tout objet ou tout comportement qui vous paraissent suspects.* »

Outre le caractère ridicule du message — qui sous-entend deux choses principales : *primo*, puisque les grandes capitales du monde sont touchées ces derniers mois par des attentats, Rennes étant la capitale de la Bretagne, les chances qu'il en survienne un ou plusieurs dans notre « belle ville » sont plausibles ; *deuxio*, la fameuse phrase tant employée en ce moment : « Sachons vivre ensemble » est ici reprise et distordue dans une logique clairement sécuritaire — ce n'est pas un appel à la confiance et à la bienveillance qui est ici déclaré mais, au contraire, une insidieuse invitation à regarder ses compagnes/gnons de trajet avec suspicion. Il n'est, heureusement, pas signalé dans le message vers quelles personnes tourner précisément son regard... Mais force est de constater que lorsque des personnes stigmatisées par le discours politique et médiatique ambiant montent dans un transport en commun, des visages se crispent... Bref, pour le « vivre-ensemble », on repassera... Bravo la Star !



## contact

[gargamail@riseup.net](mailto:gargamail@riseup.net)  
[gargarismes.org](http://gargarismes.org)

